

OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR MUNICIPAL (GÉNIE CIVIL) (CONTRACTUEL POUR 18 MOIS AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION)

Sous la direction immédiate du coordonnateur du Service technique, le titulaire participe à toutes les activités reliées au service et à ses projets.

Principales tâches :

- 1- Participe à la planification des projets d'infrastructures et des budgets.
- 2- Est responsable du contrôle et de la vérification de certains travaux d'ingénierie effectués pour la Ville et s'assure qu'ils sont conformes avec les échéanciers, les plans, les devis et les montants disponibles.
- 3- Prépare des estimations, rédige des cahiers de charges et des spécifications en vue de la réalisation de certains travaux.
- 4- Collabore et participe avec les gouvernements concernés à la préparation, à l'exécution et au suivi des projets subventionnés. Prépare et présente les rapports nécessaires à la direction et/ou au conseil municipal.
- 5- Élabore et vérifie des normes et des plans, les approuve en y apposant le sceau d'ingénieur.
- 6- Supporte les techniciens et techniciennes en génie civil au niveau de la réalisation des dessins techniques et autres tâches.
- 7- Prépare les demandes d'approbation et les documents techniques pertinents pour les divers ministères.
- 8- Analyse les soumissions reçues et prépare le rapport des recommandations pour l'octroi du contrat.
- 9- Agit auprès des autres services municipaux, comme expert-conseil dans le domaine de sa compétence.
- 10- Prépare des appels de propositions d'engagement de services de divers professionnels et les guide, au besoin, dans l'élaboration de mandats.
- 11- Analyse, vérifie et commente les plans, estimations et devis préparés par les ingénieurs-conseils ou autres organismes pour les besoins de la Ville d'Alma.
- 12- Applique la convention collective et les politiques de la Ville.
- 13- Prend les mesures nécessaires suivant les politiques en vigueur pour protéger la santé et assurer la sécurité ainsi que l'intégrité physique du personnel sous sa direction.
- 14- Représente l'employeur lors de poursuites et/ou réclamations.

15- Entretien des communications harmonieuses avec les citoyens et le personnel de la Ville.

N.B. Cette description ne contient que les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation des tâches. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

Exigences

- L'emploi exige des connaissances de niveau universitaire reconnues par l'obtention d'un diplôme de premier cycle (baccalauréat) en génie civil et exige également d'être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Posséder un minimum de 3 années d'expérience.
- Une expérience dans le domaine municipal serait un atout.

Rémunération et avantages sociaux

Salaires et avantages sociaux concurrentiels et variant en fonction de l'expérience.

Modalités pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une courte présentation de leur intérêt pour le poste au plus tard le vendredi 4 février 2022 à 16 heures, par courriel à : ressources.humaines@ville.alma.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville d'Alma
Service des ressources humaines
140, rue Saint-Joseph Sud
Alma (Québec) G8B 3R1
Concours : Ingénieur municipal (génie civil)

Seules les personnes retenues seront avisées. La Ville d'Alma souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.
--